

## AKTUELL

PHOTO : FLICKR, ESSOS.DE



Pour les étudiants,  
l'argent ne pousse pas  
sur les arbres.

## BOURSES ÉTUDIANTES

## Galère continue

Luc Caregari

**Une fois de plus, l'arrogance politique fera payer le prix fort aux étudiant-e-s. Une réforme bâclée pour une loi bâclée ne témoigne pas vraiment de professionnalisme.**

Le font-ils exprès ? C'est la question qu'on a pu se poser en lisant l'ordre du jour des dernières sessions de la Chambre des députés - juste avant la démission du gouvernement. Faire passer en vitesse une loi juste pour se conformer au jugement de la Cour de justice de l'Union européenne, sans penser aux conséquences d'un tel acte, est en effet osé, voire irréfléchi. Car voilà, si l'ancien ministre des Etudes supérieures, François Biltgen, a préféré prendre le risque d'aller droit dans le mur en introduisant la clause de résidence pour les demandeurs de bourses étudiantes, rien n'obligeait sa successeure, Martine Hansen, à faire preuve du même entêtement.

Une distribution correcte de la manne financière des bourses est certes un casse-tête sans pareil. Il faut tenir compte non seulement du niveau de vie au Luxembourg, mais aussi en Grande Région, et en plus considérer les régimes d'aides spécifiques aux trois pays voisins. Avec éventuellement à la clef un système très compliqué mais néanmoins équitable. Cela impliquerait certes une bureaucratie accrue et des démarches - encore plus - longues pour obtenir une bourse étudiante. Pourtant, cela est et reste préférable à un système qui risque de se casser la figure en justice tous les deux ou trois ans.

Un système équitable est difficile à mettre en place.

Le nouveau système, s'il prend acte du jugement de la Cour européenne, est aussi source de nouvelles inégalités qui pourraient conduire des exclus du système à redemander justice, comme l'estiment l'OGBL et l'Unel, qui viennent de se concer-

ter à ce sujet. Les syndicalistes et les étudiants voient deux problèmes majeurs : primo, la condition qui stipule qu'au moins un des parents du demandeur de bourse ait travaillé au moins cinq ans au Luxembourg. Cela exclut d'office les étudiants dont les parents sont déjà à la retraite, ou qui auraient dû interrompre leur carrière à cause d'un licenciement. Cela est d'autant plus incompréhensible qu'en matière d'accès à la nationalité, l'ex-ministre Biltgen avait déjà supprimé une clause similaire, en rendant possible la naturalisation même si les cinq années de résidence ne se sont pas faites d'un seul coup. Alors, pourquoi ne pas envisager une approche similaire pour l'accès aux bourses ?

Et secundo : le non-cumul des aides luxembourgeoises avec les aides reçues dans d'autres Etats. Celui-ci pourrait toucher en première ligne les étudiants luxembourgeois. Difficilement vérifiable pour les non-résidents, le non-cumul est une condition sine qua non pour les étudiants luxembourgeois. Qui pourraient néanmoins profiter dans certains pays d'allocations locales, comme celles de la Caisse d'allocations familiales (Caf) en France. Mais ce serait seulement à conseiller en étant certain que le gouvernement luxembourgeois ne mette pas son nez dedans - il pourrait peut-être même aller jusqu'à sucrer ses bourses aux étudiants.

On peut se demander ce qui a poussé Martine Hansen à réagir à la hâte - son fauteuil de directrice du Lycée technique agricole lui est toujours réservé en cas de non-réélection. Et si elle était réélue, elle aurait aussi bien pu mener une large consultation - demandée non seulement par l'Unel et l'OGBL, mais aussi par la Ligue des droits de l'homme comme par la Chambre des salariés. En tout cas, sa carrière politique n'a pas commencé sous les meilleurs auspices.

## SHORT NEWS

### Fermeté syndicale

(dv) - C'est la période des grands divorces entre le rouge et le noir. Au niveau politique évidemment, mais aussi au niveau syndical. C'est ce qu'a fait comprendre l'OGBL cette semaine. Le principal syndicat a affirmé qu'il ne désirait plus collaborer avec la centrale chrétienne, le LCGB. On savait que les relations entre les deux syndicats étaient tendues, désormais la corde a cédé. L'OGBL ne pardonne pas au LCGB d'avoir « planté un couteau dans le dos des ouvriers du bâtiment ». En effet, alors qu'il y a peu les deux organisations affichaient leur détermination commune à entamer une grève dans le secteur du bâtiment, le LCGB a finalement tiré le frein à main suite au référendum interne (woxx 1222), qui n'a recueilli que 25 pour cent des suffrages en faveur d'une telle action. Entre-temps, l'OGBL a fait savoir que suite à son propre dépouillement, 95 pour cent des votes exprimés se disent en faveur de la grève prévue pour le 17 juillet. Bien que le patronat ait déjà reculé sur ses revendications relatives aux horaires de travail, aux congés collectifs et aux indemnités intempéries et à la flexibilité, il n'y a toujours pas d'accord sur les augmentations de salaire. L'OGBL attend encore un dernier geste de la part du patronat. Avec ou sans LCGB qui, de toute façon, ne représenterait que 20 pour cent des salariés (contre 80 pour cent pour l'OGBL).

### Demandeurs d'asile : légère hausse

(lc) - On est encore loin des taux atteints les deux années précédentes, pourtant le mois de juin est à la deuxième place du palmarès des mois où le Luxembourg a reçu le plus de demandes d'asile cette année. Ils sont 89 (91 en avril ; pour comparaison, en juin 2012 ils étaient 181) à avoir pointé avenue Monterey, dans l'espoir d'une vie meilleure. Et ils sont 18 à avoir été reconnus comme réfugiés et une seule personne à bénéficier de la protection subsidiaire. Le reste a pris le chemin du retour, dont quatre personnes qui ont eu droit à des retours forcés. Quant aux origines des demandeurs, on remarque une claire tendance à la hausse concernant ceux qui proviennent du Kosovo (23 demandes contre seulement six le mois précédent). Un autre chiffre, qui n'est commenté que trop rarement, est celui des transferts vers des Etats membres dans l'application du règlement de Dublin, qui veut que les demandeurs d'asile refusés soient renvoyés vers le premier pays européen où ils sont entrés. Sur ce point, le Luxembourg ne fait pas vraiment dans la solidarité européenne : de toutes les personnes expulsées dans le cadre du règlement de Dublin, il n'en a reçu que deux. Et la même tendance est manifeste dans toutes les statistiques de l'année.

### Plurimedia ohne woxx

(rg) - Dieser Tage erschien die alljährlich mit Spannung erwartete Iles-Plurimedia-Studie, die die Reichweite der in Luxemburg ansässigen Medien bekannt gibt. Für die woxx wandelte sich die Spannung aber in eine herbe Enttäuschung: Anders als in den Vorjahren ist die von einer unabhängigen Verlagskooperative herausgegebene, und damit den LeserInnen und MacherInnen gehörende, Wochenzeitung in der Liste nicht mehr aufgeführt. Eine Rückfrage brachte zutage: Das technische Komitee, das die Studie begleitet, hatte im vergangenen Herbst beschlossen, neben Tageszeitungen, Radios, Internetseiten und e-Papern nur noch solche Publikationen messen zu lassen, die in der letzten Umfrageperiode mehr als zwei Prozent Reichweite aufweisen konnten. Nun liegt die woxx seit Jahren etwas unterhalb dieser Schwelle, allerdings nur, soweit es um die durchschnittliche Reichweite der Ausgaben geht. Ein anderer Messwert, der die absolute Reichweite innerhalb eines Trimesters beschreibt, liegt dagegen weit über dieser Grenze. Es wird in Zukunft schwierig sein, die weitere Entwicklung zu verfolgen. Finanziert wird die Studie von den drei großen Medienhäusern (Saint-Paul, Editpress und IP/CLT-UFA), auch die Regierung ist beteiligt. Für die Tages- und Wochenpresse sind die Werte im Vergleich zum Vorjahr ernüchternd: Télécran steigt leicht von 24,8 auf 25,5 Prozent, das „neue“ Journal erreicht statt 1,7 jetzt 2,3 Prozent. Besonders die großen Tageszeitungen verzeichnen Einbußen, und selbst L'essentiel steigert sich nur marginal von 29,6 auf 30 Prozent, obwohl die Gratis-Konkurrenz Ende vergangenen Jahres aufgeben musste.